



Conseil municipal du 9 novembre 2018

1-Modification du PLU - Bilan de concertation

Le cabinet DORGAT, suite à la dernière phase de concertation, a rédigé un bilan de cette phase qui a pris fin le 2 novembre 2018. Monsieur le maire donne connaissance de ce bilan aux membres du conseil municipal sachant qu'aucune nouvelle observation n'a été exprimée depuis la diffusion des documents aux conseillers et le dépôt de la première analyse mise sur le site de la commune, le 9 octobre 2018, et annoncé par l'avis municipal d'octobre 2018. Le conseil est amené à délibérer sur cette phase de concertation avant la poursuite de la procédure. Le bilan est adopté.

2-Point sur le remaniement cadastral

Deux équipes de géomètres se sont « partagées » le village. Le travail a commencé dès août sur le nord et depuis novembre sur le sud. A ce jour il n'a pas été fait part de difficultés. Ces prises de mesures et de renseignements vont se poursuivre encore quelques mois.

3-Constitution de la commission de contrôle de listes électorales

Les commissions administratives de révision des listes électorales sont supprimées à compter du 10 janvier 2019 à l'issue de la dernière révision. Dorénavant, pour les communes de moins de 1000 habitants, la commission de contrôle des listes électorales est constituée comme suit :

- un conseiller municipal prêt à participer aux travaux de ladite commission pris dans l'ordre du tableau des dernières élections. (Le maire et les adjoints ne peuvent siéger dans cette commission).
- un délégué désigné par le préfet,
- un délégué désigné par le Tribunal de Grande Instance

4-Indemnités au percepteur

Le Maire rappelle que le conseil municipal doit se prononcer sur l'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor chargés des fonctions de receveurs des communes. Une nouvelle délibération doit être prise suite au changement de comptable du trésor qui a eu lieu le 1^{er} janvier 2018 avec Mme Marie-Laure DONGOIS. Le conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer à Mme DONGOIS l'indemnité calculée conformément au barème prévu à l'article 3 de l'arrêté du 16/12/1983.

5-Travaux rue du lavoir

Les travaux de la 3^{ème} tranche sont pratiquement terminés. La réception a eu lieu le 25 octobre. Il reste des travaux de « finition » : plantations et signalement horizontal.

6-Lotissement coteaux des aiguillons

Les travaux sont pratiquement terminés. Reste la plantation de 16 arbres.

L'autorisation a été donnée par la communauté de communes pour que le ramassage des déchets puisse dorénavant se faire au porte à porte.

Le transfert de voirie à la commune devrait se concrétiser dans les mois qui viennent.

7-Point sur les divers travaux

Christian GORGET, adjoint aux travaux, rappelle les travaux exécutés ces derniers temps et ceux à faire.

-ERL : remplacement de la plaque vitrocéramique du four. Entreprise CUNY.

-ERL : reprise de la fixation de portes. Entreprise BOUDIER.

-ERL : reprise de l'étanchéité au niveau des fenêtres supérieures à l'extérieur, à faire (BERGEOT TAINURIER)

-ERL : pose cloison urinoirs et protection mur au-dessus de l'évier coin bar, à faire (PACOTTE et MIGNOTTE)

Autres travaux :

-installation de la 2ème partie du columbarium (entreprise GRANIMONT) réalisée semaine 45.

-serrure préau et pose serrure 3 points dans un logement communal (entreprise MAITRE)

-passage de lasure dans les logements communaux (entreprise LABALTE)

-installation de jardinières (à faire)

8-Questions diverses

Écoles : Jérôme LORiot, adjoint aux affaires scolaires, fait part des remarques émises lors du dernier conseil d'école, le 9 novembre 2018.

Les enseignants remercient les conseils municipaux de Barges et Saulon-la-Chapelle pour l'intérêt porté aux écoles et les réponses à leurs demandes (travaux et matériel).

Effectifs de rentrée :

Maternelle : 63 élèves (17 PS + 30 MS +16 GS)

Élémentaire : 94 élèves (19 CP + 20 CE1 + 18 CE2 +21 CM1 + 16 CM2)

Projet ENR 2 : la commune de Barges a fait acte de candidature pour bénéficier de l'action « école numérique rurale n°2 » qui porte sur une aide de 50 % de l'État pour l'achat de matériel numérique.

Jérôme et l'enseignant, Samuel AULAS, sont chargés de dresser la liste de matériel informatique souhaitable.

Enfouissement des réseaux aériens rue des 4 vents et rue de la poterie. Le SICECO nous a fait savoir que les travaux sont prévus pour 2020. En cas de désistement possible d'une commune, les travaux pourraient se réaliser en 2019.

La séance est levée à 23 h.

Prochain conseil municipal le vendredi 11 janvier 2019 à 20h30